

Si vous n'arrivez pas à lire ce message, [suivez ce lien](#).



Septembre 2025

01. Ce qui nous questionne

Faisons de la mobilisation européenne une occasion de renouveler les réflexions, les coopérations et les politiques en faveur du logement abordable !

« Le logement est une question de dignité. C'est une question d'équité. Et il concerne l'avenir de l'Europe. Il y a huit ans, le socle européen des droits sociaux a fait du logement un droit social en Europe. Il est temps de faire de cette promesse une réalité ». C'est ainsi qu'Ursula Van der Layen a fini son discours sur l'Etat de l'Union le 10 septembre dernier. Après la nomination d'un commissaire européen dédié au sujet et le lancement d'un Plan en faveur du logement abordable, elle a annoncé le premier sommet européen sur le sujet. Tous ces éléments sont enthousiasmants en ce qu'ils témoignent d'une prise en compte de cette question par l'Union européenne.

Pourtant, en France, différentes craintes sont exprimées :

- La crainte d'une remise en cause du modèle français généraliste du logement locatif social et de manière connexe du régime d'aides afférent (dans le cadre du SIEG logement – service d'intérêt économique général),
- La crainte que ces travaux conduisent à une plus forte libéralisation du secteur, du fait du droit européen de la concurrence,
- La crainte qu'un engagement européen n'encourage l'Etat français à se désengager un peu plus,
- La crainte que la France ne soit pas réellement bénéficiaire des futures politiques et des futurs financements européens compte tenu de sa situation relativement favorable par rapport à beaucoup d'autres pays.

Ainsi, il peut se dégager une forme de scepticisme sur la capacité de l'Europe à définir et mettre en œuvre une politique du logement efficace au regard des différences considérables existant entre les situations des différents pays (marchés, réglementation, politiques publiques et organisation administrative, acteurs, etc.).

Pourtant, il est possible aussi d'y voir une opportunité pour la France et de s'emparer de cette occasion pour sortir du débat franco-français et élargir nos horizons de réflexions, que ce soit en prenant appui sur des travaux de recherche comme sur des expériences intéressantes menées dans d'autres pays européens. Ainsi, la période qui vient de s'ouvrir en Europe nous invite à regarder ce qu'il se passe ailleurs, à partager des pratiques menées en France, et à voir si de nouveaux modèles peuvent émerger pour favoriser la production de logement abordable. A titre d'exemple, les Organismes de Foncier Solidaire qui se développent en France se sont bien inspirés d'expériences ailleurs en Europe et un réseau européen des Community Land Trusts permet des coopérations entre les différentes expériences. Des exemples d'utilisation de la dissociation sous d'autres formes peuvent nous inspirer, comme en Belgique, de même sur la mobilisation de l'épargne citoyenne ou plus largement l'investissement solidaire.

Ce moment de débat et réflexions à l'échelle européenne peut aussi permettre d'avancer concrètement sur la reconnaissance du droit au logement comme droit social rappelée par Ursula Van der Layen. Ce peut être un appui pour faire évoluer la réglementation sur la location

touristique ou sur d'autres sujets de régulation, ou encore pour favoriser la reconnaissance d'un tiers secteur du logement européen, mobilisé pour faire avancer concrètement le droit au logement, par la production et la gestion de logements de qualité et accessibles même aux plus modestes.

A Espacité, nous avons la conviction que cette dynamique enclenchée au niveau européen peut contribuer à répondre aux enjeux les plus importants auxquels le secteur du logement est aujourd'hui confronté : la production de logement abordable en mobilisant de nouveaux modèles et de nouvelles formes de financement, la transition écologique du logement, incluant à la fois atténuation et adaptation au changement climatique, et la lutte contre le sans-abrisme, qui était, rappelons-le, le premier sujet de mobilisation à l'échelle européenne dès les années 2010.

En termes de méthode, les deux actions urgentes à mener nous paraissent être :

- d'appuyer les acteurs du secteur et les collectivités territoriales à s'inscrire positivement dans cette dynamique, pour se saisir des possibilités offertes au niveau des financements comme des coopérations entre pays ;
- de participer au débat européen pour porter une approche ambitieuse en faveur du logement abordable et durable, portée dans une logique de solidarité, d'intérêt général et régulée.

A Espacité, nous souhaitons apporter notre contribution et nous abordons avec enthousiasme cette période !



Géraldine CHALENCON

Directrice opérationnelle

#02 Ce sur quoi nous travaillons

Déployer la vente Hlm en BRS en Loire-Atlantique : un projet collectif et partenarial

Pour faciliter les parcours résidentiels des ménages et contribuer à répondre aux difficultés économiques croissantes auxquelles sont confrontés les organismes de logement social, l'USH des Pays de la Loire a souhaité porter une initiative collective pour accompagner les organismes dans le développement de la vente Hlm en bail réel solidaire (BRS) sur les territoires où cette modalité est souhaitée par les collectivités locales, en cohérence avec les enjeux spécifiques de la Loire-Atlantique. Espacité accompagne cette démarche initiée à la fin de l'année 2024.

[En savoir +](#)

L'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de la réforme des attribution se poursuit

Cette rentrée est marquée pour les équipes d'Espacité par le début de l'accompagnement de deux nouvelles collectivités dans la poursuite de la mise en œuvre de la réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux : la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne pour notre équipe marseillaise et l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine pour notre équipe parisienne.

[En savoir +](#)

Séminaire de rentrée de l'Ecole du Renouvellement Urbain

Depuis de nombreuses années, notre équipe dispense des formations au sein de l'Ecole du Renouvellement Urbain sur les sujets du management de projets, de l'articulation des politiques de l'habitat et de renouvellement urbain, de la programmation de l'offre ou encore de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.

[En savoir +](#)

#03 Ce que l'on a vu



 Vendôme



 Pernes-les-fontaine

Suivre l'équipe sur Instagram

#04 A suivre

[FORMATION]

- Géraldine CHALENCON assurera une formation pour l'AFPOLS le 5 décembre prochain sur les fondamentaux du dispositif OFS-BRS. Les objectifs ? Maîtriser et se repérer dans le cadre réglementaire des organismes de foncier solidaire, identifier les opérations visées par le bail réel solidaire, définir les droits et obligations des différentes parties au bail et maîtriser les particularités fiscales.

Inscription

[EVENEMENT]

- La deuxième édition d'Entre Guillemts, l'évènement d'Espacité dédié à celles et ceux qui pensent la ville autrement, aura lieu le 20 novembre 2025 à la Bellevilloise, à Paris, de 17h à 19h.**

Cette année, nous mettons en discussion **le renouvellement urbain à l'épreuve des transitions** : environnementales, territoriales, sociales, économiques et démocratiques.

Quels leviers pour agir dans un contexte de bouleversements multiples ?

Comment faire de ces transitions une opportunité pour refonder les pratiques, les partenariats et les formes urbaines, avec les habitantes et les habitants ?

Urbanistes, chercheurs, élus, bailleurs, habitants et professionnels de la ville seront réunis pour partager leurs visions et explorer ensemble de nouvelles manières de (re)faire la ville.

Inscription

LE RENOUVELLEMENT URBAIN À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

ENTRE GUILLEMETS
DONNONS LA PAROLE À CELLES ET CEUX QUI PENSENT LA VILLE AUTREMENT.

SAVE THE DATE
20.11.25
17H - 19H
LA BELLEVILLOISE

#05 L'expression du mois UFS

UFS – Urbanisme Favorable à la Santé

Concept initié par l'OMS à la fin des années 1980 et investi en France par le secteur de la santé publique au début des années 2010, l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) vise à faire de la santé et du bien-être des habitants des critères majeurs et objectivés dans l'élaboration des projets d'aménagement et les documents de planification.

[En savoir +](#)

#06 Du nouveau chez Espacité

Ce mois-ci nous accueillons Candice Mercier comme cheffe de projet au sein de notre équipe Marseillaise. Après une première expérience à la Ville de Paris et dans le 14ème arrondissement, auprès de la Maire Carine Petit, notamment sur les sujets de logement, Candice a ensuite travaillé 3 ans à la Ville de Marseille sur les thématiques liées à l'urbanisme et à l'espace public.

Nous accueillons également Morgane Peyriguer, étudiante en Master 2 "Habitat et Renouvellement Urbain" à l'école d'urbanisme de Paris, en alternance pour un an.

Espacité

17 avenue Desgenettes
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél : 01 45 17 95 53
www.espacite.com





Vous recevez cette lettre car vous faites partie des contacts d'Espacité.

Cette lettre vous a été partagée et vous aimeriez la recevoir ?

[Vous pouvez vous abonner en cliquant ici.](#)

Partager ce message :

[S'abonner](#) | [Engagements de confidentialité](#)

